

n° 546 : ALIMENTATION ÉLECTRIQUE FEUX SIGNALISATION Z.I.

Le Maire expose à l'Assemblée que les feux de signalisation tricolores du carrefour de la RN 57 avec la zone industrielle de LUDRES, doivent être alimentés en énergie électrique.

Le devis proposé par EDF pour ce branchement s'élève à 1 223.04.F TTC mille deux cent vingt trois francs quatre centimes.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, accepte le montant du devis de 1 223.04 F. TTC

- autorise le maire à passer commande de ce travail à EDF.